

Pourquoi supprimons-nous progressivement le tarif exclusif de nuit ?

Autrefois, la production d'électricité dépassait les besoins pendant la nuit. Le tarif exclusif de nuit a donc été instauré pour les appareils qui consomment uniquement la nuit, comme les chauffages à accumulation et les chauffe-eau.

Aujourd'hui, l'électricité est produite à d'autres moments, notamment par les panneaux solaires et les éoliennes. Les surplus nocturnes sont donc moins importants et nous supprimons progressivement le tarif exclusif de nuit. Il disparaîtra complètement le 1er janvier 2028.

D'ici là, vous pouvez conserver votre compteur exclusif de nuit et reporter le passage à un seul compteur numérique. Nous retirerons ensuite votre compteur exclusif de nuit. Il ne vous restera alors plus qu'un seul compteur.

Qui peut vous aider ?

- **L'Energiehuis** près de chez vous se fait un plaisir de vous conseiller sur le contrat d'énergie le mieux adapté à vos besoins.

 mijnenergiehuis.be

- **Votre électricien** peut vous conseiller sur votre installation électrique, votre chauffage à accumulation et/ou votre chauffe-eau électrique. Il examine les adaptations nécessaires ou intéressantes dans votre situation et vous donne également des conseils pour une gestion intelligente de votre énergie.

- Vous êtes locataire ? Dans ce cas, vous ne pouvez pas faire grand-chose pour modifier votre raccordement. Transmettez donc ces informations à **votre bailleur ou à votre organisme de logement**. Cela leur permettra de faire des choix éclairés.

- Pour toute question technique sur votre compteur numérique, contactez **Fluvius** au **078 35 35 34** (tarif zonal), les jours ouvrables de 8 à 20 heures et le samedi de 9 à 13 heures.

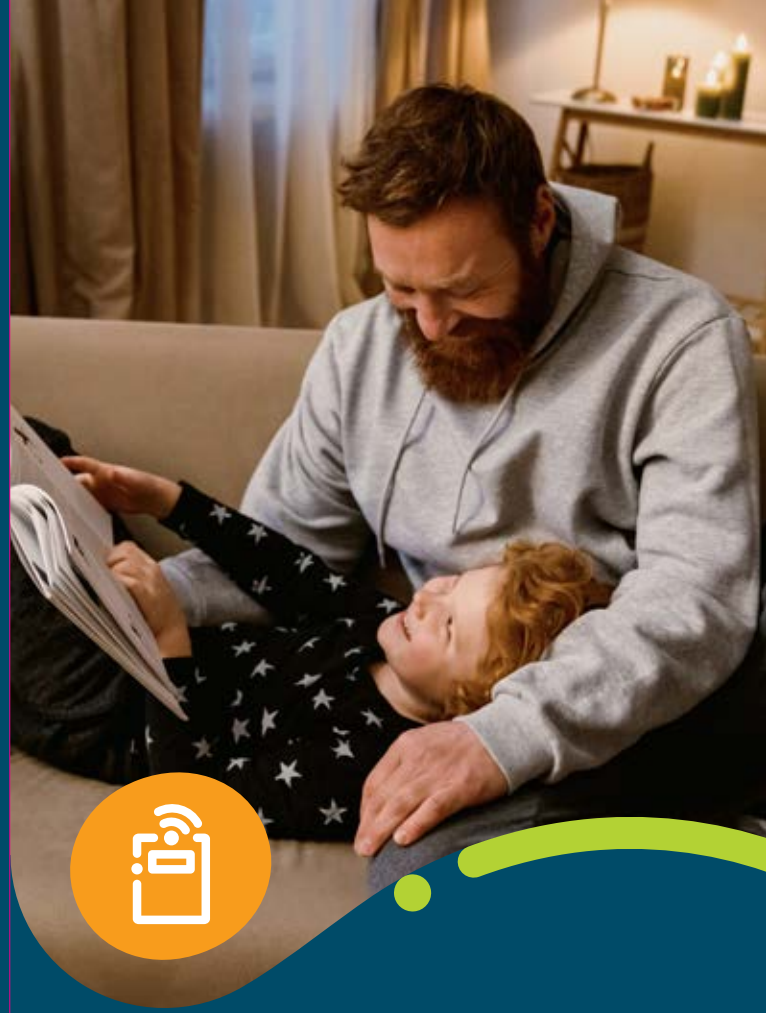
Vous souhaitez en savoir plus ?

Scannez le code QR ou rendez-vous sur

Fluvius.be/exclusief-nachttarief-verbruik

9000588 I 260910

é.r. : Björn Verdoodt, Fluvius - Brusselsesteenweg 199, 9090 Merelbeke-Melle



Compteur exclusif de nuit

pour un raccordement avec consommation

fluvius.
Tot bij u



L’installation de votre compteur numérique

Vous avez actuellement deux compteurs d’électricité distincts : l’un pour votre consommation habituelle et l’autre pour le tarif exclusif de nuit. Vos appareils électriques sont donc raccordés séparément, afin de bénéficier d’un tarif exclusif de nuit.

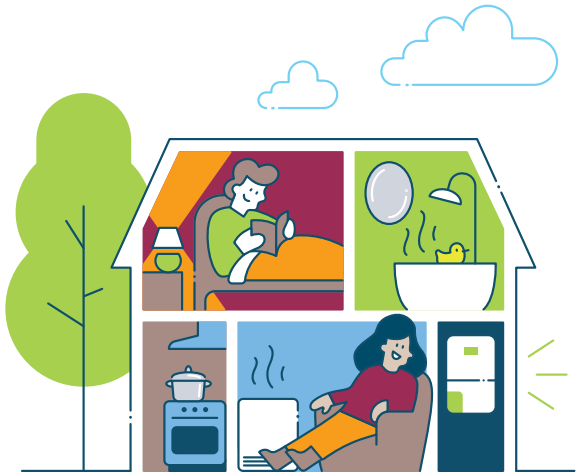
À partir de 2028, nous remplacerons ces deux compteurs analogiques par un seul compteur numérique. Afin de garantir le bon fonctionnement de vos appareils, nous vous fournissons gratuitement une solution d’urgence comprenant une horloge.

Vos appareils continueront ainsi à fonctionner aux mêmes heures qu’aujourd’hui. Ce n’est pas l’option la plus avantageuse pour tout le monde. Nous vous conseillons donc d’examiner avec un électricien quel système de commande serait le plus intéressant pour vous.

Vous utilisez encore des appareils raccordés à votre compteur exclusif de nuit ?

Trois possibilités s’offrent à vous :

1. **Optez pour une rénovation.** Vous remplacez vos appareils par une solution récente et durable. Cela demande un investissement plus important, mais peut présenter des avantages à long terme.
2. **Rendez votre installation intelligente** et réduisez votre facture d’énergie.
3. **Optez pour notre solution d’urgence gratuite.** Sachez que cette solution d’urgence ne tient pas compte de vos pics de consommation et peut donc vous coûter cher à long terme.





Rendez votre installation intelligente

Avec l’arrivée de votre compteur numérique, vous payez une partie de vos frais de réseau via le tarif capacitaire. Ce tarif dépend de la quantité d’électricité que vous consommez simultanément.

Le chauffage à accumulation et le chauffe-eau électrique consomment beaucoup d’électricité. Si vous utilisez plusieurs appareils énergivores en même temps, votre pic de consommation augmente. Un système de commande intelligent permet de mettre les appareils en route au bon moment de manière automatique et de limiter ainsi votre pic de consommation.

Vous n’utilisez plus le tarif exclusif de nuit, mais vous possédez encore des appareils énergivores équipés d’un système de commande, intelligent ou non ?

Dans ce cas, un contrat d’énergie dynamique peut s’avérer intéressant. Le prix de l’électricité varie en fonction des prix du marché. Vous payez plus cher à certains moments et moins cher à d’autres. Un système de commande intelligent peut vous aider à consommer de l’électricité lorsque son prix est plus bas.

Demandez à un électricien quelle solution convient le mieux à votre situation.

Vous souhaitez savoir comment rendre votre installation plus intelligente ?

maakjemeterslim.be